Ateliers du Cisme

Restitution des Ateliers de Reims

La quatrième édition 2015 des Ateliers du Cisme s'est tenue à Reims, le 3 décembre dernier, rassemblant plus de 80 participants. Avec quatre sujets transversaux, soulevant des problématiques touchant aux différents métiers et personnels des SSTI, cette édition a naturellement réuni un public varié : directeurs, présidents, médecins du travail, infirmiers en Santé-Travail, ergonomes, chargés de communication ou encore responsables administratif et financiers.

ors de ce dernier arrêt 2015, les Ateliers de Reims se sont déclinés sur les thèmes suivants :

- La présentation par le SSTI de la synthèse du RAM.*
- Le suivi de l'action en milieu de travail.
- Quels moyens mis à la disposition de l'infirmier ?
- La procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs.

La présentation de la synthèse du RAM

Les quatre présentations successives qui ont ouvert cet atelier ont abordé quatre aspects distincts du thème. La communication de l'AMI Santé Travail s'est attachée à la question de la méthode: le Service a constitué un groupe de rédaction, composé de médecins du travail, d'infirmiers, d'IPRP, de membres de la direction et de la CMT, ce pour assurer la légitimité de leurs travaux. Outre le rapport d'activité en soi, ils ont mis en place des indicateurs pour rendre plus visibles les actions du Service, évaluer leur déploiement et préparer les dossiers de renouvellement d'agrément.

La présentation de l'ASTE (91) a montré une entrée par métier. Si le RAM demeure médical, il se construit en parallèle, sur la même base, un "rapport de l'équipe pluridisciplinaire". Les deux rapports se nourrissent de données issues d'une base de données unique, mais qui permet des extractions modulables selon les besoins, et présentent ainsi des volets service médical, service social, volet préventeur, volet cellule maintien dans l'emploi...

L'AIST 89 a fait une analyse comparée "avant / après" pour déterminer de quelle façon ce rapport avait évolué. En 2007-2008, il s'agissait de traiter dans l'urgence les données les plus indispensables. Depuis 2008, le rapport est fait de façon à pouvoir en tirer une analyse et à orienter l'action future (comptage des fiches d'entreprise, intégration des volets du projet de Service, diagnostic...).

Enfin, l'Association régionale de Champagne-Ardenne a abordé le sujet de la consolidation des données au niveau régional. L'Association compile, dans un même fichier Excel, les données des RAM, des RAF, des éléments de gestion du personnel des différents SSTI. Ces données à échelle de la région sont ainsi reconnues par les instances régionales (Direccte, par exemple) qui adhèrent aux outils et sont en demande, tous les ans, du rapport.

Parmi les points clefs soulevés lors des présentations comme des débats, on retiendra notamment ici :

- De quoi veut-on vraiment rendre compte avec un tel rapport ? S'il répond, certes, à un aspect réglementaire systématique, les SSTI veulent lui donner plus de sens. Au-delà de l'aspect "valorisation des équipes", certains Services estiment qu'in fine le RAM aurait plus de sens en adoptant une structure qui rende compte de l'exécution de la mission dans le cadre du projet de Service, plutôt que de l'activité segmentée et juxtaposée de chaque métier dans le SSTI. Il doit illustrer la contribution des équipes dans leur ensemble aux enjeux de Santé au travail.
- Pour de nombreux SSTI, ce rapport permet désormais, au-delà du compte rendu de l'activité passée, une projection de l'activité future du Service : préparation du projet de Service, identification des entreprises plus fragiles...
- C'est aussi de cette façon qu'est interprété le fait que la présentation de la synthèse du RAM a été confiée aux directeurs, dans la mesure où ce sont eux qui sont chargés de mettre en œuvre le projet de Service basé sur le diagnostic local.
- Le RAM peut aussi avoir une fonction d'outil de communication à destination des adhérents, même si c'est un usage encore récent et perfectible dans les

SSTI, l'aspect "administratif" du document ne se prêtant pas toujours à la communication en soi. Le contenu, cependant, montre l'activité du SSTI au-delà de l'aspect "visites" souvent perçu comme le premier par les entreprises.

 - Ainsi, certains proposent-ils d'ajouter un volet "communication" à l'activité : rendre compte des supports existants (plaquettes, site Internet....) de leurs contenus et de leur évolution.

Il n'existe pas de consensus exact sur la façon dont les SSTI définissent le RAM, tous ne le désignant pas forcément par le même terme en premier lieu (Rapport médical, d'activité...). Certains vont y voir un outil administratif, propre à l'activité réglementée des Services, destiné principalement à éclairer la gestion interne du Service ou à rendre compte aux instances de la façon dont on a répondu à la mission. D'autres l'abordent comme un outil de diagnostic, d'autres, enfin, comme une opportunité de montrer aux entreprises adhérentes en quoi constitue l'activité de leur SSTI.

Le suivi de l'action en milieu de travail

Ce sont les Services AIPST 18 de Bourges, Reims Santé Travail et Ardennes Santé Travail qui ont ouvert l'atelier. L'AIPST 18 a présenté une méthodologie de suivi des actions en milieu de travail intégrant Evrest, Sumer, utilisant un logiciel commun pour croiser les données et permettant au final une comparaison entre les données du Service et celles de la région.

Reims Santé Travail et Ardennes Santé Travail ont, pour leur part, axé leurs présentations sur les indicateurs pertinents au suivi de l'AMT (origine de la demande, avancement, répartition par taille d'entreprise, NAF, médecin, nature des interventions, suivi des fiches d'entreprise...), sur la mise en place et l'évolution de ces indicateurs et sur les outils de saisie des données (Sthéto, Blue Medi). Les intervenants et participants ont ensuite dégagé les réflexions suivantes :

 Le suivi des AMT est un outil d'évaluation, qui doit permettre de déterminer quelle réponse a été donnée au besoin de l'entreprise, où en est l'action, comment elle doit se déployer, évoluer.



- Comme toute action de suivi, celui des actions en milieu de travail passe par une nécessaire harmonisation des saisies, et donc par une réflexion autour du système d'information.
- Un logiciel commun, mais aussi un langage commun (utilisation des thésaurus harmonisés) sont souhaitables pour que les données, dont les entrées (entretien, fiche d'entreprise...) comme les personnels qui les renseignent (ergonome, IPRP, médecin...) diffèrent. A cette fin, la Commission Systèmes d'Information du Cisme travaille à l'élaboration d'un cahier des charges pour un logiciel commun à la profession.
- Le choix des indicateurs eux-mêmes doit être pertinent, adapté aux informations que l'on souhaite obtenir et en lien avec le suivi du projet de Service.
- En effet, le suivi de l'action en milieu de travail permet à la fois un regard diagnostic, donc une alimentation du projet de Service, et une traçabilité de l'activité des équipes, et une alimentation du RAM.
- Les indicateurs les plus récurrents sont associés à l'action elle-même (origine de la demande, avancement, déploiement, qui intervient, quels sont les critères de répartition...), mais incluent aussi le suivi des Fiches d'entreprise, et sont croisés avec les priorités dégagées par le projet de Service.

Les moyens mis à disposition de l'infirmier

Quatre SSTI ont introduit l'atelier : le SISTM 50 Saint-Lô et l'AMTER, avec des présentations faisant un focus sur la mission de l'infirmier dans le cadre du suivi individuel, et l'ASTHM Chaumont et l'AIST 21 à Dijon, qui ont présenté une large palette d'outils à la fois pour les entretiens infirmiers et les actions en milieu de travail. Parmi ces outils présentés, on notera :

- Le protocole de l'entretien infirmier (un modèle détaillé a été proposé par le SISTM 50, et diffusé avec son accord sur le site du Cisme). Il reprend le cadre législatif, l'objectif et la périodicité de l'entretien, ses spécificités...
- Les Fiches métiers, qui reprennent les expositions attachées aux professions, permettent de baliser l'entretien et de conseiller le salarié (à noter que des Matrices Emploi-Expositions Potentielles et des Fiches d'entretien

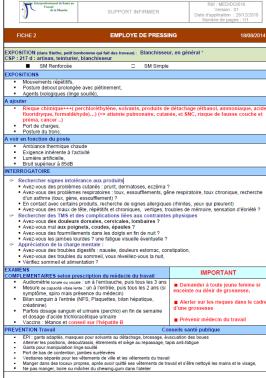
- infirmier sont également à disposition des SSTI sur le site fmp-cisme.org).
- Certains SSTI ont instauré un poste de "planificateur" pour les rendez-vous des entretiens infirmiers.
- Les locaux sont aussi un sujet de réflexion majeur parmi les "outils à disposition": comment sont agencés les bureaux? Quelle répartition des infirmiers, des binômes infirmiers médecins?
- Parmi les outils présentés, "E-check", logiciel de télémédecine pour rendre compte de l'entretien infirmier, lorsque le médecin n'est pas présent.
- La question de la traçabilité des informations s'est aussi posée : l'infirmier fait remonter les données recueillies au médecin, ce qui entraîne également une transmission de la responsabilité du premier au second.
- Les débriefings des entretiens infirmiers sont, par ailleurs, eux-mêmes tracés et conservés.

La procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs

Trois communications pour cet atelier: l'AMSN de Rouen et l'AST 25, qui ont détaillé le parcours formel et informel d'intégration du nouveau collaborateur au sein du SSTI et le Service Ardenne Santé Travail, qui a présenté le livret d'accueil conçu à cette fin. L'avènement de la pluridisciplinarité a non seulement accru les embauches en SSTI, mais aussi fait repenser les rôles de chacun au sein du Service et leur articulation les uns aux autres, et il ne semble ainsi pas inutile à un nouvel arrivant de pouvoir rencontrer l'ensemble des métiers représentés. Les échanges entre les participants ont dégagé plusieurs pistes et outils pertinents pour élaborer une procédure d'accueil des nouveaux collaborateurs :

- Le recrutement en lui-même permet au nouvel arrivant de rencontrer la direction, les représentants RH, parfois les collaborateurs de l'équipe à laquelle il sera intégré. Mais le parcours d'accueil ou d'intégration est l'occasion de rencontrer l'ensemble des personnels et métiers du Service.
- Certains ont ainsi créé des "fiches de liaison", un passeport que le nouveau salarié fait "tamponner" dans chacun des départements qu'il visite. De manière générale, de nombreux SSTI ont

- ressenti un besoin de formaliser ce parcours d'accueil.
- L'intégration est plus pertinente lorsqu'elle est personnalisée en fonction du métier du nouvel arrivant, avec les interlocuteurs adaptés, en le faisant assister à des actions du Service qui le concernent, et sur une durée de temps qui fait sens (certains SSTI ont eu des difficultés à faire intégrer des personnels en alternance, qui n'étaient présents qu'une journée par semaine par exemple). Des Services vont ainsi organiser un calendrier des rendezvous intégrant les différentes étapes.
- Ce parcours d'intégration peut-être évalué, notamment dans le cadre d'un entretien réalisé avec le directeur ou le RRH. Certains SSTI remettent au nouveau collaborateur un questionnaire d'évaluation de l'intégration le premier jour, qui sert de support de discussion à l'issue du parcours.



Pour plus de précisions sur les méthodes et interventions des différents Services, leurs supports de présentations et documents associés peuvent être consultés sur le site du Cisme (Espace adhérents > Réunions et informations > Ateliers). Les prochaines rencontres auront lieu à Bourges, le 4 février 2016. ■

^{*}RAM : Rapport Annuel du Médecin.